



9^{ème} Edition
TOURNOI AMICAL
de Tennis de Table
22 Tables

Règlement du Tournoi:

Article 1 : Le PPC TAGNON organise la 9^e édition de son tournoi amical de tennis de table, au complexe sportif de TAGNON, **le dimanche 23 juin 2019**, ouvert aux licenciés FFTT (*toutes licences délivrables par la fédération : loisir, compétition, traditionnelle, challenge rémois*) et aux non-licenciés.

Article 2 : Le tournoi comportera les tableaux suivants :

∞ Tableau A : de NC (500) à 799	Début 8 h 30
∞ Tableau B : de 800 à 1099	Début 10 h 00
∞ Tableau C : de 1100 à 1399	Début 8 h 30
∞ Tableau D : 1400 à 1799	Début 10 h 00
∞ Tableau E : Toutes Catégories Messieurs	Début 11 h 30
∞ Tableau F : Jeunes < 13 ans (<i>né(e) après le 01/01/2006</i>)	Début 11 h 30

Et avec le Pass'Tournoi !

∞ Tableau G : Non- Licenciés adultes (<i>Inscription sur place à partir de 13h00</i>)	Début 13h30
---	-------------

∞ **Tournoi de doubles** : *Inscription sur place.*

L'inscription dans un tableau est fixée à 5 € et 8 € pour deux tableaux.

Article 3 : Le pointage et le règlement des participants se feront sur place et 20 minutes avant le début de chaque tableau.

Article 4 : Les rencontres se dérouleront au meilleur des cinq manches (3 sets gagnants) par poules de trois joueurs (joueuses) où les deux premiers seront qualifiés pour le tableau final. Les autres seront renvoyés dans le tableau consolation.

Article 5 : Les joueurs et joueuses pourront s'inscrire dans le tableau correspondant à leur classement (licence) ainsi que dans le tableau supérieur ou en toutes catégories (inscription dans 2 tableaux maximum). Pour les autres (licence loisir, challenge rémois, corporatif), une adaptation en fonction du niveau sera effectuée. Pour l'inscription des doubles, ils se feront sur place pendant midi. L'inscription sera de 4 € la paire (La constitution des doubles reste au choix des participants, et non en tirage, en tableau élimination directe mais un maximum de points sera défini au début du tournoi).

Article 6 : Tous joueurs et joueuses doivent être en tenue sportive et sont tenus de respecter l'organisation et le matériel mis à disposition. Tout comportement inapproprié sera sous peine d'une exclusion définitive par le comité d'organisation.

Article 7 : Les balles blanches seront fournies par l'organisateur.

Article 8 : Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte.

Article 9 : Tous les litiges seront tranchés par le comité d'organisation.

Comment s'inscrire ?

- **Inscription en ligne** :

Se rendre sur le site www.ppc-tagnon.com (rubrique tournoi 2019 ou accès direct sur la page d'accueil du site)

Lors de votre inscription, merci de bien renseigner tous les champs demandés.

- **« Renseignements »**

■ M. Erwan LE BIHAN Tél. 06 85 66 76 27

✉ erwan.lebihan@laposte.net

■ M. Thierry LECLERC Tél. 06 84 61 98 03

Fermeture des inscriptions :

Vendredi 21 juin 2019

RESTAURATION et BUVETTE sur PLACE